

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 5 décembre 2016

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Guy Gilbert, Nathalie Guesneau, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

16-2738

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Louis Désy et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Avis de motion – Adoption du règlement 2016-04 (budget 2017) et programme des dépenses en immobilisation (2017-2018-2019)*
- *Déclaration des intérêts pécuniaires*
- *Programmation révisée TECQ 2014-2018*
- *Demande de renouvellement Club Quad Mont-Mégantic*
- *Nomination – Directrice générale – 1^{er} janvier 2017*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

16-2739

3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016 :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 7 novembre 2016, tel que présenté.

16-2740

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2016, pour un total des dépenses d'une somme de 46 731,15 \$ et un total des revenus d'une somme de 48 080,63 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Dion parle des différents sujets qui ont été discutés à la dernière réunion des maires soit l'avenir incertain du Mont-Mégantic d'ici le 31 mars 2017, un nouveau dossier du non de « Marchons ensemble », genre de mini-compostel à travers la MRC dont l'arrivée se ferait à Chartierville par le route 257 en direction de la route 210, d'une nouvelle pancarte qui sera installée à l'Écocentre pour permettre aux personnes de bien identifier où ils doivent se rendre pour ne pas à avoir payer.

M. Dion parle, par la suite, de la décision de la municipalité d'annuler le village de Noël qui devait se tenir les 17 et 18 décembre suite à un manque d'inscription et de paiement pour la location de kiosque. Un contrat sera planifié pour la location de ces kiosques la prochaine année et une meilleure planification sera instaurée.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Claude Sévigny informe les membres du Conseil qu'un projet est présentement en marche avec Mme Claudine St-Laurent pour l'arrivée de nouveaux résidants. Il mentionne aussi un nouveau projet de la MRC du Haut-Saint-François concernant l'exposition d'œuvres d'art. À suivre.

Mme Vanessa Faucher rappelle aux membres présents la fête de Noël pour les enfants qui se tiendra le dimanche 18 décembre à compter de 13 heures à la salle de l'âge d'Or.

M. Simon Lafrenière mentionne que la patinoire devrait être fonctionnelle pour la période des fêtes et souligne aussi l'achat d'un système de son qui sera très utile lors d'événements.

Quant à M. Guy Gilbert, il rappelle qu'il assistera à une première rencontre le 7 décembre prochain concernant le comité stratégique de la MRC pour le transport. Ce comité devra travailler sur des points précis. Pour ce qui est du comité de développement économique de la municipalité, un rapport a été déposé.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

16-2741

Avis de motion – Adoption du règlement 2016-04 (budget 2017)

Le conseiller M. Simon Lafrenière donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement portant le numéro 2016-04 relatif aux taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2017 ainsi que le programme de dépenses en immobilisation. Adopté à l'unanimité.

16-2742

Déclaration des intérêts pécuniaires :

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyée M. Simon Lafrenière d'autoriser la secrétaire-trésorière à déposer la déclaration des intérêts pécuniaires signée par chacun des membres du Conseil au Ministère des affaires municipales.

16-2743

Programmation révisée TECQ 2014-2018 :

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Vanessa Faucher et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux expédiée le 11 octobre 2016 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux expédiée le 11 octobre 2016 comporte des coûts réels vérifiés et reflète les prévisions de dépenses de travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

16-2744

Demande de renouvellement Club Quad Mont-Mégantic:

ATTENDU QUE le Club Quad Mont-Mégantic présente, en date du 4 novembre 2016, une demande de renouvellement d'un droit de passage pour V.T.T., quatre saisons (été/hiver) ;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Louis Désy et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde au Club Quad Mont-Mégantic la permission de circuler sur les voies publiques suivantes **POUR LA SAISON HIVERNALE 2017** :

- 3,9 km sur le rang 10 ouest pour rejoindre la limite de Notre-Dame-des-Bois ;

- 900 mètres sur le chemin St-Paul, à partir de la route 257 jusqu'à l'entrée d'un chemin privé ;

QUE le Club Quad Mont-Mégantic continue à maintenir, à ses frais, une signalisation adéquate et que tous les règlements de circulation et de sécurité s'appliquant aux véhicules tout-terrain doivent et devront être respectés ainsi que les limites de vitesse déjà en place.

Centre d'action bénévole :

La secrétaire-trésorière fait lecture d'une lettre de Mme France Lebrun, directrice générale du CAB pour rappeler que la journée internationale des bénévoles sera le 5 décembre prochain et nous rappelle que ceux-ci sont disponibles pour nous soutenir lors d'une fête de reconnaissance.

16-2745

Nomination – Directrice générale – 1^{er} janvier 2017 :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyée par M. Guy Gilbert et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville nomme Mme Pamela Blais à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière et que Mme Maryse Prud'homme soit nommée comme adjointe à compter du 1^{er} janvier 2017.

8. Période de questions :

Le maire répond aux questions des citoyens.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée

10. Levée de la séance :

16-2746

La séance est levée à 19h45 par Louis Désy sous la résolution 16-2746.

Denis Dion, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière